RAS LE BOL!



Guérin de LONGEVIALLE

& Isabelle LAFUMA (suppléante)



Chers Ardéchois de la première circonscription,

Le 11 et le 18 juin prochain, vous devrez élire un nouveau député. Après une première expérience en 2012, riche en enseignements, j'ai abandonné toute appartenance partisane, les élus et les partis auxquels ils sont affiliés m'ayant déçu jusqu'au dégoût.

Le « système » que l'on qualifie de « démocratique » n'est qu'un leurre : il doit être dénoncé, particulièrement en ce qui concerne l'assemblée nationale. Au sein de celle-ci, les députés ont pour première mission de « légiférer », c'est-à-dire d'établir, d'annuler ou de modifier les lois. Chacun d'entre eux, est donc élu pour cette mission. Il est donc responsable devant ses électeurs du bon fonctionnement de la législation de notre pays par sa présence au sein de l'hémicycle de l'assemblée nationale.

RAS LE BOL de ces lois votées en catimini par quelques rares députés présents dans l'hémicycle. Ces dernières années, de nombreuses lois ont ainsi été adoptées par seulement une dizaine de députés présents. La démocratie est donc, dans ce cas, totalement bafouée : les élus absents ne représentant plus leurs électeurs et ne participant plus au bon fonctionnement du parlement peuvent légitimement être accusés de désertion face à leurs devoirs.

PROPOSITION: établir un ''quorum'' pour le vote des lois, c'est-à-dire un nombre minimum de députés présents pour valider un vote. Il n'est absolument pas démocratique qu'une loi soit adoptée quand uniquement 2% des 577 députés ont participé à son vote!!

RAS LE BOL de cette opacité concernant l'argent manipulé par les élus. Les affaires de toutes sortes pendant cette campagne de l'élection présidentielle ont bien encore égratigné l'image que le peuple pouvait se faire des élus avec raison. Des solutions ont été proposées par certains candidats qui ne sont en fait que des pansements posés sur une jambe de bois.

PROPOSITION: c'est de l'argent public dont les élus bénéficient. Il serait par conséquent normal que leurs dépenses soient rendues publiques et que leur comptabilité soit transparente et contrôlée. La spéculation de l'argent du contribuable par ces élus doit cesser. L'enrichissement personnel, qu'il passe par des rémunérations d'emplois fictifs de membres familiaux, par des acquisitions immobilières ou tout simplement par l'utilisation de l'IRFM pour payer les vacances, les soins dentaires, les factures d'opticiens..., ne peuvent plus être acceptées par le peuple qui s'appauvrit de jour en jour !!

RAS LE BOL de ces élus qui renouvellent leur poste pendant de nombreux mandats. Certains sont en poste depuis plus de vingt ou trente ans ne pouvant plus, ainsi, être conscients de la réalité du ''terrain''.

PROPOSITION: la députation n'est pas une profession. La preuve en est qu'on ne parle jamais de salaire quant à la rémunération pour ce poste, mais d'indemnités... Il est donc impératif de limiter le nombre de mandats parlementaires à deux consécutifs pour une même personne.

RAS LE BOL du financement des partis politiques établi directement par les impôts des contribuables alors que seule une minorité adhère à l'une de ces formations. Il est anormal que la population finance ces organismes alors qu'elle ne se sent pas concernée.

PROPOSITION: le financement des partis ne devrait se réaliser que par le biais des cotisations des adhérents.

RAS LE BOL de la professionnalisation politique du député. Les partis politiques se disputent le nombre de postes à l'assemblée nationale afin de créer un poids politique par le biais des groupes parlementaires qu'ils constituent. En cas de désaccord avec la ligne de son parti, un membre perd donc la liberté de penser, de s'exprimer et d'agir, sous la menace d'exclusion du parti auquel il est affilié, se privant ainsi de tous les avantages acquis par cette appartenance partisane.

PROPOSITION: élire le plus possible de députés en dehors de tout parti politique. Il faut, pour conduire la nation, des personnes de bon sens, réfléchies, sous aucune emprise partisane, ayant pour seul dessein l'intérêt général.

RAS LE BOL de cette énorme majorité de fonctionnaires (ou assimilés) représentant les 2/3 des élus du parlement. Cette représentativité se fait au détriment de toutes les autres catégories socioprofessionnelles en dehors des avocats occupant une centaine de sièges. Est-ce normal ? La démocratie est-elle là aussi respectée ?

PROPOSITION: inciter des citoyens de toute profession à se porter candidat afin que la démocratie soit respectée par la diversité socioprofessionnelle des membres de l'assemblée.

RAS LE BOL de ces députés qui régissent les réglementations professionnelles de façon drastique et qui ne réglementent aucunement leur activité. Ras le bol de savoir et de constater qu'en créant les lois, ils se considèrent, du fait, en dessus de celles-ci! Les exemples illustrant ces situations sont malheureusement trop nombreux...!

PROPOSITION: les députés doivent être issus de la société civile et doivent répondre de la même façon devant la loi que n'importe quel citoyen. La justice doit être la même pour tous. Chaque député doit en être garant et se doit d'être exemplaire. Dans la négative, il doit être démis de ses fonctions.

Ces "RAS LE BOL" ne concernent que l'assemblée nationale. Il y en a tellement d'autres concernant les sujets relatifs à la gestion de notre pays (cf. www.guerindelongevialle.fr) !! Les réformes nationales sont si nombreuses à réaliser, et d'une telle ampleur, que l'on est en droit de se demander s'il ne serait pas plus rapide de constituer une 6^{ème} république !?!

MA CANDIDATURE SE FAIT EN DEHORS DE TOUTE APPARTENANCE A UN PARTI POLITIQUE. J'en assume donc seul la responsabilité financière. Les voix que vous m'attribuerez n'engendreront aucun financement public pour un parti. Je n'ai pour principe de réflexion que le "bon sens", qualité qu'une majorité d'hommes politiques a oublié d'honorer depuis bien des décennies au profit d'idéologies et surtout d'intérêts personnels...

« Ras le bol de ces partis politiques qui s'allient, se séparent et finissent par s'unir en fonction des évolutions idéologiques ou de la météo électorale! »

En conclusion, la motivation qui m'anime :

"Redonner à la fonction de député la dignité qu'elle n'aurait jamais du perdre en la ramenant à une intégrité sans faille."



info contact:

Vous ne me verrez pas sur les marchés à tracter ou proférer des promesses de toutes sortes. Je n'organiserai pas non plus de réunion publique et n'aurai pas non plus de permanence électorale. Cette attitude de ma part est totalement volontaire par soucis d'économie, mais aussi par obligation professionnelle (artisan taxi).

Malgré mon absence physique sur la circonscription pendant cette campagne électorale, et en dehors de mon site déjà riche en informations, vous pouvez me communiquer par mails des remarques ou des questions à l'adresse indiquée ci-dessous. Je prendrai le temps de vous répondre.

Je vous indique par ailleurs un numéro de téléphone qui sera en service uniquement les 11 et 18 juin aux horaires d'ouverture des bureaux de vote. Vous pourrez ainsi me contacter en cas d'anomalie concernant le scrutin (notamment en cas d'absence de bulletins de vote dans les bureaux).